



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 NOVEMBRE 2017

FILIÈRE FRANÇAISE DU CUIR & DÉMARCHE RESPONSABLE : LES RENCONTRES DU CUIR OUVRENT LE DÉBAT CHEZ CLÉON.

Le **Conseil National du Cuir** a choisi la manufacture de chaussures **CLÉON***, entreprise familiale du Choletais aux marques renommées, pour réaliser les 7^{ème} **Rencontres du Cuir**** le 17 novembre et ouvrir le débat sur les démarches responsables des entreprises de la **Filière Française du Cuir**.

Lors de la visite de l'usine du fabricant et distributeur de chaussures **CLEON**, située à La Romagne dans le Choletais, **Jacques Cléon**, PDG, a fait découvrir aux représentants des pouvoirs publics comment il a mis en place une procédure responsable garantissant la sécurité du consommateur qui achète ses chaussures.

Assurer la protection du consommateur lors de l'achat de chaussures

L'entreprise est membre de l'association **INNOSHOE***** qui a créé, en 2013, une charte pour le suivi de la qualité et de l'innocuité des matières premières pour la chaussure. Les 7 entreprises signataires de la Charte se sont engagées à tester et à contrôler leurs produits selon des règles très restrictives, notamment en matière de sécurité chimique, en collaboration avec **CTC** (Comité professionnel de développement Cuir, Chaussure, Maroquinerie, Ganterie) et le soutien financier de la **Région Pays de la Loire** et de la **Directcte**.

Comment les fabricants mettent-ils en pratique la charte d'innocuité ?

Au sein de chaque entreprise membre d'INNOSHOE, est nommé un responsable INNOSHOE qui assure le suivi des réglementations, la mise à jour du cahier des charges fournisseurs et le respect des normes. Fortes de cette organisation interne structurée, les entreprises signataires s'engagent à respecter le cahier des charges répondant aux normes **Reach**. La vérification régulière de l'innocuité des collections par des campagnes de tests chimiques auprès des laboratoires accrédités, et leur traçabilité, permettent d'organiser un rappel de produits si nécessaire. Tout fabricant, quel que soit sa dimension, peut bénéficier de cette veille et mutualisation des besoins afin de sécuriser le marché.

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka / © Metropolitan Influence





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quels enjeux RSE prioritaires pour la Filière Française du Cuir ?

La Filière Française du Cuir a identifié 6 enjeux RSE prioritaires et encourage toutes ses entreprises à s'orienter dans cette direction : protection des consommateurs, protection de l'environnement, amélioration de la satisfaction des collaborateurs au travail, consolidation de l'emploi et de l'économie régionale, partage des engagements sociétaux dans la chaîne de valeur et respect de la propriété intellectuelle des acteurs de la filière.

La démarche exemplaire de l'entreprise CLÉON a été à l'origine du débat de la table ronde consacré à l'intérêt, pour les entreprises, de s'engager dans des démarches responsables. De multiples initiatives sont d'ores et déjà menées dans ce sens au sein de la filière cuir. Alors même que les grands groupes du luxe ont initié des démarches RSE depuis de nombreuses années, les PME/PMI mettent également en place aujourd'hui de nombreuses actions à titre collectif ou individuel.

Frank Boehly, Président du Conseil National du Cuir : « L'entreprise CLÉON nous a montré comment une PME peut s'engager avec succès dans une démarche RSE et comment l'association INNOSHOE l'a accompagnée. Un exemple concret qui témoigne de la volonté des entreprises de la filière française d'offrir au consommateur qualité et transparence. »

*Manufacture CLÉON

Forte de 70 années d'expertise, la manufacture Cléon est aujourd'hui un des acteurs majeurs de la chaussure en France. René Cléon crée l'entreprise en 1945 à La Romagne, en Anjou. Artisan cordonnier-bottier, il développe l'activité autour de la chaussure pour homme en cousu Kneipp. L'activité se développe et une nouvelle usine est construite au début des années 80. La production s'élargit alors avec les techniques du soudé, cousu latéral, cousu blake, intégral, strobel.

Les marques : **Kleman, Auguin, Redskins, Azzaro, KOST, Le Formier, Rectiligne.**

**Les Rencontres du Cuir

Le Conseil National du Cuir, avec ses 20 fédérations, souhaite valoriser auprès des pouvoirs publics et des médias les succès de la filière Cuir. Il organise une série de manifestations « Les Rencontres du Cuir » dans les régions où les industries du cuir ont créé d'importantes ressources économiques, des pôles d'emplois et de formations significatifs. Une entreprise de la filière accueille les représentants des pouvoirs publics pour leur présenter, in situ, les enjeux de la filière. Un débat est organisé à la suite de la visite sur une des problématiques résolues par l'entreprise.

***La Charte INNOSHOE

Les 7 entreprises **Cléon, Boche, Groupe Colonnier Coiffard, GBB, Pindièrre France, Groupe Humeau Beaupréau, La Manufacture** s'engagent pour :

- Un cahier des charges technique à jour des nouvelles réglementations.
- La transmission aux fournisseurs et sous-traitants de ce cahier des charges et l'obligation de s'y conformer.
- Des tests chimiques de contrôle des matières premières.
- La maîtrise de procédures de rappel des produits si non-conformité.
- Des audits réguliers pour contrôler les entreprises membres.

Crédit Photo : © Delos / © L.BonvillainR.design / © Taneka / © Metropolitan Influence

